

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Collectivité : COMMUNE DE MIRABEAU

2022-038

Date de convocation : 28/06/2022	Le 4 juillet 2022 à 20h00 , le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Maire.
Membres : Afférents au conseil : 15 Présents : 13 Qui ont pris part à la délibération : 14	Etaient présents : Messieurs TCHOBDRENOVITCH Robert, LABBAYE Bernard, ESPITALIER Vincent, GRAFFOULIÈRE Daniel, MONTAGNE Thomas, BERTRAND Nicolas, TRÉMÉLO Michel et Mesdames VITALE Bernadette, GIMENEZ Anne-Marie, DE LUZE Laurence, MARQUAIRE Danielle, MABY Danièle, REBOUL Odile
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 5 juillet 2022	Absents excusés : DUPONT Gwénaëlle, GONZALEZ Patrick (procuration à Mme. REBOUL) SECRETARE DE SEANCE : Monsieur LABBAYE Bernard

**OBJET : BAIL EMPHYTEOTIQUE (SCP/ REGION /ONF/ COMMUNE DE MIRABEAU).
IMPLANTATION D'UN RESERVOIR PAR LA SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE.
PARCELLE A 2(COSTE LONGUE).**

Vu le CGCT et ses articles L.2241-1 et L.2121-29.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'implantation d'un réservoir est prévue sur la parcelle A 2, d'une surface totale de 1 126 620 m² à Coste Longue.

Il est donc nécessaire de procéder à la signature d'un protocole d'accord et d'un bail emphytéotique pour l'occupation par la Société du Canal de Provence d'une surface de 5 600 m², nécessaire à la construction.

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal, la signature d'un bail, pour un loyer annuel de 530 euros révisable à la date anniversaire.

Le conseil municipal entendu l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- **ACCEPTTE** la signature d'un protocole d'accord et d'un bail emphytéotique tel qu'annexé à cette délibération.
- **AUTORISE** monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à la formalisation de ces actes.

VOTE : UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Robert TCHOBDRENOVITCH

